

Relevé de décisions du Comité de pilotage CEE**15 octobre 2019**

Annexes : Diaporama présenté en séance ; fiche de présentation du projet de Coup de pouce « Rénovation globale Copropriétés » ; fiche de présentation du dispositif de contrôle.

- Fiches d'opérations standardisées : La dernière modification du catalogue des fiches CEE a été présentée, laquelle porte à 199 le nombre de fiches après le 31^{ème} arrêté. Le contenu et le calendrier du traitement du lot pour le 32^{ème} arrêté est présenté ainsi que les perspectives potentielles de fiches pour le 33^{ème} arrêté. **Les participants adresseront leurs avis à l'ATEE et à la DGEC (cee@developpement-durable.gouv.fr) sur le contenu du lot pour le 33^{ème} arrêté d'ici fin octobre.**
- Coup de pouce économies d'énergie – Projet chaudières : Les statistiques « chauffage » et « isolation » recueillies à fin septembre 2019 sont présentées et montrent une bonne dynamique du dispositif. En cours : reporting territorialisé (au département) pour un nombre limité d'opérateurs représentant une part prépondérante des opérations ; réforme du CITE au 1^{er} janvier 2020, qui absorbera HM Agilité.
- Coup de pouce Rénovation globale en copropriété : Fort du constat d'un certain nombre de difficultés pour la réalisation de travaux de rénovation en copropriété, la DGEC fait une proposition d'élargissement du dispositif Coup de pouce dans ce domaine. Une fiche de présentation de ce nouveau dispositif est soumise à la concertation des membres du COFIL CEE avec une réponse écrite attendue **d'ici le 30 octobre 2019 à l'adresse : cee@developpement-durable.gouv.fr** en précisant [Coup de pouce rénovation globale] dans l'intitulé du message. Au besoin, une réunion physique sera organisée début novembre. Des participants suggèrent un élargissement du Coup de pouce Rénovation globale à la maison individuelle ; la DGEC répond que l'opportunité sera étudiée début 2020, au regard en particulier des autres aides qui seront disponibles.
- Élargissement du dispositif CEE aux installations ETS : les textes sont entrés en vigueur : décret n° 2019-975 du 20 septembre 2019 et arrêté du 20 septembre 2019 (JORF du 22 septembre 2019). Les travaux sur la définition de lignes directrices harmonisées devraient se traduire par la publication au BO des premières décisions avant fin 2019. Au besoin, une réunion physique sera organisée d'ici là.
- Programmes CEE : un bilan des programmes est présenté ainsi que des points d'actualité ; bilan des délivrances depuis le 1^{er} janvier 2018 : 61,3 TWh cumac pour 48 programmes en cours ; 22 COFIL tenus depuis le 1^{er} septembre 2019. Mise en place d'une campagne d'audits externes à partir de l'automne 2019. AAP 2019 : lauréats annoncés d'ici fin 2019. Catalogue des programmes CEE disponible en ligne : https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/Catalogue%20programmes%20Complet_v2409.pdf
- Programme SARE : **l'ADEME prolongera le délai de réponse de l'appel à financeurs national jusqu'au 25 octobre 2019.** Dans le cas où l'obligé n'aurait pas déjà signé la charte, l'obligé indique dans quel délai il s'engage à la signer. La signature de la charte FAIRE devra en tout état de cause intervenir avant la signature de la convention du programme SARE. Ces éléments ont été mis en ligne le 16 octobre 2019 : <https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/appel-financeurs-programme-sare.pdf>.
- Bilan des demandes et délivrances de CEE : L'état de la situation est présenté par le PNCEE. Concernant les statistiques mensuelles de dépôts et délivrances, des écarts de l'ordre de 1 TWh cumac sont parfois constatés sur les volumes déposés : en général, légère hausse des volumes déposés sur le mois qui précède le mois de publication. Ces écarts sont dus au fait que l'extrait statistique est fait en début de mois pour publier rapidement l'information, et que les dossiers arrivés en fin de mois sont parfois enregistrés après cet extrait.

- Réconciliation des obligations des fioulistes : annulation sur les comptes des obligations notifiées début juillet 2019 ; publication à venir sur le site internet MTES de la liste des obligés P4 fioulistes et de la mise à jour de la liste des obligés P3.
- Contrôles : plus de 450 contrôles lancés depuis le 1^{er} janvier 2015 ; 56 sanctions prononcées ; lancement en 2019 d'une commande publique pour 1 M€/an dédié à la réalisation de contrôles sur site par des organismes de tierce partie sur plus de 3 000 opérations.
- PJL Energie-Climat : les nouvelles dispositions du PJL Energie-Climat sont présentées. **Concernant les contrôles, une fiche de concertation sur les modalités de mise en œuvre de ces nouvelles dispositions sera diffusée prochainement avec retour des acteurs sous 2 à 3 semaines.** Concernant les périodes d'obligation, une concertation sera ouverte en 2020.
- Evaluation du dispositif CEE / Etude des gisements : le cadre de l'évaluation du dispositif CEE est présenté par l'ADEME. Une présentation de l'étude et des échanges sur les recommandations sont prévus lors d'un Comité technique fixé **le 8 novembre 2019 à 14h** (locaux de l'ADEME). Cette présentation sera suivie de la présentation de l'étude des gisements CEE également le **8 novembre 2019, de 16h30 à 17h30** (locaux de l'ADEME).
- Prévision des prochains rendez-vous : cf. diaporama.